

## Conditions des sorties catamaran 2014

### 1. Public cible

Exclusivement pour les personnes à mobilité réduite et/ou en situation de polyhandicap.

### 2. Déroulement des sorties

Les accompagnateurs impriment le **formulaire "embarquement-évaluation"**, le remplissent et le remettent impérativement au skipper à la fin de la sortie. Les sorties se déroulent sur 2h (y.c. embarquement, sortie, débarquement). Les participants sont attendus sur le ponton 10 min. avant l'heure du départ. **Avant le départ de chez lui, l'accompagnateur, responsable de la sortie, devra contacter le skipper** pour connaître les conditions météo et définir les dernières modalités.

### 3. Equipage

L'équipage est composé d'un skipper, **de 4 passagers et de 2 accompagnateurs au maximum.**

### 4. Equipement

L'équipement devra être adapté aux changements possibles de température. En cas de chaleur, les équipiers se muniront d'un chapeau, de lunettes de soleil et de crème solaire. En cas de froid, ils se muniront d'une veste coupe-vent, d'un bonnet et de gants. Attention, le vent augmente la sensation de froid. Des chaussures qui ne glissent pas, type basket, sont conseillées.

### 5. Sécurité sur le bateau

Le bateau dispose de quatre sièges coques avec appuie-tête et repose-pieds et d'une ceinture de soutien. **Deux fauteuils roulants manuels** peuvent être sanglés à l'arrière du bateau. Un bras de levage permet le passage du fauteuil roulant au siège. Nous fournissons également un gilet de sauvetage par personne. Pour les autres consignes de sécurité, les participants s'en tiendront aux directives du skipper.

### 6. Mal de mer

Le catamaran ne penche pas et a une grande stabilité. Toutefois, nous recommandons aux personnes sujettes au mal de mer de prendre une médication adaptée. La peur, le froid, la faim et la soif favorisent le mal de mer. Pour l'éviter, les participants prendront avant les sorties un repas léger et devront bien s'hydrater.

### 7. Boisson et nourriture

Le catamaran n'est pas prévu pour des pique-niques. L'accompagnateur est chargé de prendre à boire pour les participants qui auraient besoin d'être hydratés pendant la sortie. Eviter le chocolat et les boissons sucrées.

### 8. Assurances

Le bateau dispose d'une RC, toutefois les participants doivent avoir leur propre assurance accident et une RC privée.

### 9. Frais d'inscription

Forfait par sortie (2h) : 140.- 1 – 2 personnes  
160.- 3 – 4 personnes

**Le montant en liquide est à payer directement au skipper à la fin de la sortie.**

### 10. Frais d'annulation

**L'annulation par le client** doit être effectuée **48h à l'avance**. En cas d'annulations tardives, les frais de la sortie seront facturés.

### 11. Accompagnateur

L'accompagnateur n'a pas besoin de compétences particulières en navigation. Il devra par contre bien connaître les personnes en situation de handicap qu'il accompagne.

Nous nous réjouissons de votre participation et vous souhaitons **BON VENT !**

ASA-ValaisOlivier

  
Salamin, Directeur